

Cité éducative jocondienne

Cahier des charges
Appel à projets à thématique

Mai 2025


« Travailler l'autonomie et l'émancipation des jeunes et des enfants »

La Cité éducative fonctionne sur la base d'appels à projets (AAP) thématiques spécifiques (une seule thématique) ou fléchés (deux à trois thématiques).

Un calendrier prévisionnel vous informant de l'ensemble des AAP prévus sur la période juin 2024 – juin 2025, vous a été envoyé afin que vous puissiez connaître les thématiques ciblées suffisamment en amont.

Pour rappel, les critères communs à l'ensemble des projets Cité éducative :

- Le projet doit s'inscrire sur le moyen ou long terme.
- Une fois finalisé, tout projet fera l'objet d'une évaluation à partir du référentiel Cité éducative.
- Les familles doivent être associés au projet.
- En cas de demande de financement, un cofinancement obligatoire est nécessaire. La Cité éducative n'a pas vocation à financer l'intégralité du projet.

 Les sorties et séjours sur temps scolaire (bus et interventions) ne peuvent plus être financés par la Cité éducative.

L'appel à projets de mai 2025 est un appel à projets avec une thématique spécifique ciblée.

Période de mise en œuvre : juin 2025 à décembre 2025.

Publics cibles : enfants et jeunes de 0 à 25 ans des quartiers QPV Rabière et Morier.

Budget alloué global sur l'appel à projet : 12 000 €.



« Parcours Avenir »

Travailler l'autonomie et l'émancipation des jeunes et des enfants

Constats et besoins remontés lors du 1^{er} groupe de travail :

- ⇒ Difficultés rencontrées dans le cadre de la mobilité des jeunes sur le territoire métropolitain.
- ⇒ Faible fréquentation des structures et partenaires leurs permettant de s'émanciper et gagner en autonomie.
- ⇒ Frein à l'autonomie dû aux difficultés langagières et aux codes de la communication.

Attendus :

- Travailler dès le plus jeune âge la pratique de la langue française, par des interactions parents-enfants, pour lever les freins à la communication.
- Développer l'autonomie et l'émancipation des jeunes dès le plus jeune âge en outillant les familles et les professionnels.
- Favoriser la connaissance des structures ressources sur le territoire : compléter l'information et la communication existantes, découvrir les structures, etc.

Critères de sélection :

- Coconstruire avec des partenaires extérieurs à la structure porteuse répondant au(x) besoin(s) identifié(s).
- Toucher *a minima* une tranche d'âge entière au sein de la structure ou être un projet partenarial de territoire.
- Associer les parents durant le projet.

Procédure de dépôt de projet :

- 1) Coconstruire le projet
- 2) Faire valider le projet par la direction de la structure
- 3) Contacter les chefs de projet de la Cité éducative pour un possible accompagnement dans la finalisation du projet (citeeducative@joulestours.fr)
- 4) Déposer impérativement le projet sur la fiche en ligne
Lien : *Fiche projet 2024-2026 – Cité Éducative – Joué-lès-Tours* (joulestours.fr)
 - × Fiche à projet détaillée
 - × Budget équilibré et précis
 - × Devis à joindre impérativement

Date de dépôt : **avant le mercredi 7 mai 2025.**

Vous serez informé de la décision du comité le lundi 26 mai 2025.